

# Fausse croyances à propos des protecteurs d'oreilles

Les protecteurs d'oreilles constituent une forme courante de protection de l'ouïe pour les travailleurs dans tous les secteurs. Avec des modèles qui peuvent être montés à des casques de protection et une conception qui les rend faciles à enfiler, les protecteurs d'oreilles sont utilisés par de nombreux travailleurs. Cependant, si l'utilisation de protecteurs d'oreilles peut sembler facile, leur utilisation adéquate n'est pas toujours aussi simple qu'on le pense. De nombreuses fausses croyances entourent l'utilisation des protecteurs d'oreilles, ce qui peut entraîner une mauvaise utilisation des dispositifs et une protection inadéquate de l'ouïe dans des milieux où les niveaux de bruits sont dangereux.

La Compagnie 3M Canada est le chef de file en matière de santé et de sécurité des travailleurs. C'est pourquoi elle désire dissiper certains des mythes les plus répandus sur les protecteurs d'oreilles pour aider les travailleurs à protéger leur ouïe.

## 1 Mythe : Les protecteurs d'oreilles seuls suffisent à me protéger de tous les niveaux de bruits dangereux

**Réalité :** Selon la norme CSA Z94.2-14, dans les milieux très bruyants où un travailleur est exposé à des bruits de 105 dB ou plus pendant une période de huit heures, une double protection est requise. Vous obtiendrez une double protection lorsque les protecteurs d'oreilles sont portés par-dessus des bouchons d'oreilles correctement insérés.

Toutefois, beaucoup de personnes croient que l'utilisation conjointe des protecteurs d'oreilles et des bouchons d'oreilles les protégera contre tous les milieux très bruyants. Beaucoup de personnes croient à tort que le port de protecteurs d'oreilles dotés d'un IRB de 27 dB par-dessus des bouchons d'oreilles présentant un IRB de 30 dB offre une protection de 57 dB. Ce n'est tout simplement pas le cas. Bon nombre sont ceux qui ne se rendent pas compte que la double protection offre seulement une protection supplémentaire de 5 dB. La norme CSA Z94.2-14 donne plus de détails à ce propos.

Pour obtenir une double protection adéquate, il est important de choisir d'abord un bouchon d'oreille qui offre l'atténuation souhaitée, puis de choisir des protecteurs d'oreilles minces et bien ajustés qui peuvent être portés par-dessus. Une autre option consiste à tester le protecteur d'oreille pour déterminer si le travailleur bénéficie d'une protection adéquate.

## 2 Mythe : Il est impossible de ne pas porter les protecteurs d'oreilles adéquatement

**Réalité : Même s'il est vrai qu'il est plus facile d'ajuster correctement les protecteurs d'oreilles que les bouchons d'oreilles, tous les styles de protecteurs d'oreilles ne sont pas portés de la même manière et il est effectivement possible de ne pas les porter correctement.** Choisir un protecteur d'oreilles qui s'ajuste correctement dépend du reste de l'équipement de protection individuelle (EPI) porté avec ce dernier. Le port d'autre EPI peut compromettre l'étanchéité des protecteurs d'oreilles, soit l'élément qui fournit aux travailleurs la protection de l'ouïe dont ils ont besoin. Le type d'EPI qui devrait être pris en compte au moment de la sélection d'un protecteur d'oreilles comprend les casques de protection, les lunettes de protection, les écrans pour soudeurs et les filets à cheveux.

## 3 Mythe : Il n'y a pas de mal à porter des protecteurs d'oreilles par-dessus mon chandail à capuchon ou ma tuque

**Réalité : Tous les types de pièces faciales (y compris les chandails à capuchon, les casquettes, les tuques, les cagoules en Tyvek® ou les filets à cheveux) peuvent interférer avec l'étanchéité des protecteurs d'oreilles, entraînant ainsi une réduction ou une perte considérable de protection de l'ouïe.** Des protecteurs d'oreilles portés adéquatement enveloppent complètement l'oreille et sont étanches contre la tête.

## 4 Mythe : Si je lève mon protecteur d'oreilles de temps à autre, cela n'affectera pas mon ouïe

**Réalité : Lorsque les dispositifs de protection de l'ouïe ne sont pas portés correctement pendant la durée d'un quart en présence de bruits dangereux, la protection du travailleur diminue considérablement.** Par exemple, le port d'un dispositif de protection de l'ouïe pendant seulement sept heures sur une période de travail de huit heures entraîne une baisse de protection de deux tiers.



Lorsqu'ils travaillent en présence de bruits dangereux, les travailleurs risquent une perte auditive chaque fois qu'ils soulèvent leurs protecteurs d'oreilles pour parler à un collègue, réajuster leur EPI ou même se rafraîchir par une journée chaude.

## 5 Mythe : Le type de protecteurs d'oreilles que je choisis importe peu, car ils sont tous pareils

**Réalité : Les protecteurs d'oreilles ne sont pas tous les mêmes.** Certains sont conçus pour le confort, avec des ouvertures stratégiques sur le serre-tête pour diffuser la pression et la chaleur. Certains protecteurs d'oreilles contiennent une mousse spéciale afin d'offrir un niveau de protection plus élevé. Les meilleurs modèles de protecteurs d'oreilles pour les travailleurs sont ceux qui allient confort et protection et qui conviennent lorsqu'ils sont portés avec d'autre EPI.

Les protecteurs d'oreilles sont généralement offerts dans trois styles différents pour augmenter le confort et la conformité :

- ▷ Style serre-tête
- ▷ Montés sur casque de protection (à rebord ou régulier)
- ▷ Avec arceau

De plus, les protecteurs d'oreilles spécialisés sont également offerts afin de répondre aux besoins de certaines professions précises, par exemple :

- ▷ Les soudeurs ont besoin d'un dispositif très mince qui s'insère sous les écrans et les masques de soudeur
- ▷ Les travailleurs des services publics doivent utiliser des protecteurs d'oreilles diélectriques qui sont recouverts d'un matériau non conducteur et qui ne comportent aucun métal exposé
- ▷ Le personnel de piste aéroportuaire a besoin d'un dispositif de communication protecteur afin d'entendre les directives par-dessus le bruit fort des moteurs

## 6 Mythe : Je n'ai pas besoin de nettoyer mon protecteur d'oreilles

**Réalité : Bien que les protecteurs d'oreilles ne pénètrent pas dans les oreilles de l'utilisateur, ils doivent être nettoyés régulièrement pour assurer une utilisation hygiénique. La fréquence de nettoyage des protecteurs d'oreilles dépend de l'environnement et du nombre de travailleurs qui les utilisent. L'entretien de vos protecteurs d'oreilles est facile et le nettoyage se fait avec de l'eau et du savon doux.**

Pendant le nettoyage des Protecteurs d'oreilles 3M<sup>MC</sup>, il est important de suivre les directives d'entretien et de nettoyage recommandées afin de maintenir leur fonctionnement et une protection accrue contre le bruit :

- ▷ Ne laver que l'extérieur des protecteurs d'oreilles en utilisant un savon doux et de l'eau
- ▷ Ne pas les immerger dans l'eau
- ▷ Ne pas utiliser d'alcool, d'acétone, de nettoyants pour les mains sans eau ou de produits contenant de la lanoline pour nettoyer les protecteurs d'oreilles
- ▷ Ne pas entreposer les protecteurs d'oreilles à des températures supérieures à 55 °C (130 °F), notamment à côté d'un pare-brise ou d'une fenêtre.

## 7 Mythe : Mes protecteurs d'oreilles durent éternellement

**Réalité : Il s'agit de l'un des mythes les plus dangereux entourant les protecteurs d'oreilles.** Lorsque les composants des protecteurs d'oreilles (tels que les joints d'étanchéité en mousse ou la tension du serre-tête) commencent à se dégrader, ils n'offrent plus le même niveau de protection que lorsqu'ils étaient neufs.

Selon la norme CSA Z94.2-14, « les protecteurs d'oreilles doivent être remplacés conformément aux directives du fabricant [ou] dès qu'ils perdent leur forme, deviennent durs ou cassants, présentent des fissures ou perdent autrement leur qualité de



rendement ». Selon la CSA, le coussinet devrait être remplacé tous les six mois et les protecteurs d'oreilles complets devraient être remplacés tous les deux ans. Les trousse d'hygiène permettent aux travailleurs de remplacer les joints en mousse internes et externes de leurs protecteurs d'oreilles tous les six mois afin d'être conformes à la norme CSA. Cela contribue à maintenir une réduction du bruit, une hygiène et un confort acceptables.

Il est très important d'examiner régulièrement les protecteurs d'oreilles afin de détecter d'éventuels défauts, comme les coquilles fissurées; l'état des coussinets à savoir s'ils sont fissurés, durcis, aplatis ou déformés; s'il y a des fuites sur les coussinets remplis de liquide et si le serre-tête est lâche. Chaque fois que des protecteurs d'oreilles sont tendus pour être mis en place, la tension du serre-tête est réduite et les protecteurs d'oreilles ne réussiront pas à fournir une étanchéité adéquate pour protéger les oreilles du travailleur.

## **8 Mythe : Mes protecteurs d'oreilles ne peuvent pas faire l'objet d'essais d'ajustement**

**Réalité : 3M dispose d'un système d'essai d'ajustement unique qui peut également tester les protecteurs d'oreilles de manière objective.** En plus de tester l'étanchéité des protecteurs d'oreilles en soi, nous recommandons de procéder à un essai d'ajustement des protecteurs d'oreilles en portant tous l'EPI qu'un travailleur porterait normalement au travail. Cela permet à l'essai d'ajustement d'évaluer la compatibilité avec tous les dispositifs de protection portés pendant le travail. Les lunettes et les casques de protection sont les deux types courants d'équipement de protection individuelle qui devraient être portés pendant l'essai d'ajustement des protecteurs d'oreilles pour assurer la compatibilité et l'étanchéité adéquate.

Pour [demander une démonstration](#) du Système de validation double pour les oreilles E-A-Rfit 3M<sup>MC</sup>, veuillez consulter le site [3M.ca/Hearing/FR](https://3M.ca/Hearing/FR) pour obtenir de plus amples renseignements. Pour toute question sur la façon de choisir le dispositif de protection de l'ouïe convenant à vos travailleurs, veuillez nous rendre visite en ligne ou communiquer avec le Centre de sécurité de la Compagnie 3M Canada au 1 800 267-4414.



Division des produits de protection  
individuelle de 3M  
Compagnie 3M Canada  
C.P. 5757  
London (Ontario) N6A 4T1  
1 800 364-3577  
[3M.ca/Hearing/FR](https://3M.ca/Hearing/FR)

3M et 3M Science. Au service de la Vie. sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada. © 2018, 3M. Tous droits réservés.  
Tyvek est une marque déposée de DuPont. © 2018, 3M.  
1808-12652 F BA-18-27250